



Conditions de travail / Réflexion

Les syndicats australiens demandent cinq jours de congé par an pour PMA, FIV, et autres

Le syndicat regroupant les salariés des services de santé de l'Etat de Victoria, en Australie, a demandé à la Fédération des employeurs du secteur hospitalier une négociation pour obtenir, dans un secteur largement dominé par l'emploi féminin, que les hôpitaux, cliniques ou autres offrent cinq jours de congé par an pour ceux et celles qui auraient besoin de suivre un traitement contre la stérilité (fécondation in vitro, procréation médicalement assistée...), ou liés à d'autres problèmes comme la ménopause, ainsi que des traitements et interventions concernant le don d'ovule ou de sperme et la transgenralité. Le syndicat espère que ses homologues dans d'autres Etats d'Australie lui emboîteront le pas, de même que les organisations représentant les salariés dans d'autres secteurs et d'autres pays.

Déjà, l'initiative a reçu le soutien de la fédération des syndicats australiens. Sa présidente, Michèle O'Neil, a ainsi estimé que le temps nécessaire pour gérer ces problèmes ne doit pas tomber dans la catégorie congé maladie ou congé sans solde. **«La pression liée à ces traitements et interventions est forte et l'entreprise doit le reconnaître, a-t-elle expliqué. Nous voulons faire tomber toutes les barrières qui entravent du plein potentiel des salariés au travail, et créer ainsi davantage d'égalité»**. Le dispositif recherché par les syndicats de salariés permettra à l'employeur, si un accord est trouvé, de demander des preuves des traitements suivis. Outre des congés, les salariés dont le cas aura été reconnu par l'employeur auront accès à une flexibilité plus grande dans leurs horaires ainsi que la possibilité de pratiquer le télétravail.

(source Liaisons sociales info/RH/social)